

# **Crise internationale et implications sur le développement durable au Maroc**

**Conférence organisée par la Fédération de l'Energie  
Casablanca, le 26 octobre 2009**

Mohammed Tawfik MOULINE  
Directeur Général - Institut Royal des Etudes Stratégiques

# Problématique

1

*Dans quelle mesure la crise économique mondiale remet-elle à l'ordre du jour la question de l'équilibre environnemental ? Quelles sont les voies de rupture possible pour rétablir l'équilibre entre la croissance économique et le rythme de reproduction naturelle ?*

2

*Quelles sont les conséquences des déséquilibres environnementaux sur le Maroc ? Quels enseignements faut-il déduire ? Quelles options de politiques publiques faut-il privilégier pour favoriser un développement durable ?*

**1. Crise économique mondiale :  
facteur révélateur de la vulnérabilité  
de l'équilibre environnemental**

- Un caractère multidimensionnel de la crise économique mondiale actuelle, traduisant aussi bien les déséquilibres entre sphère économique et sphère financière que les bouleversements au niveau de la sphère environnementale.

- Des crises énergétique et alimentaire répétitives attestant de la faible soutenabilité du modèle économique promu jusqu'à présent : ponction considérable sur les ressources naturelles (*énergie fossile, eau...*), financiarisation accrue des marchés des matières premières, alimentant une forte spéculation dans un contexte de faible régulation.

Modes de  
production et  
de  
consommation

**Crise économique  
mondiale**

Equilibre  
précaire des  
marchés des  
matières  
premières

Changements  
climatiques

**Séquences de crise  
répétitives** (crise  
énergétique 2007-  
2008, flambée des  
prix des céréales,...)

**Un régime de croissance peu  
sensible à l'environnement** (y  
compris dans les pays émergents  
à forte croissance) aggravé par le  
contexte de raréfaction des  
ressources naturelles

**Des menaces avérées du réchauffement  
climatique** avec de fortes atteintes à  
l'équilibre des écosystèmes.

# Le développement durable : une réponse à la crise mondiale et un moyen de lutte contre les effets des changements climatiques

- **Un intérêt renouvelé en faveur de l'environnement**, notamment à travers la place qui lui est accordée dans les plans de relance économique à travers le Monde, en particulier aux Etats-Unis (*51 milliards de dollars en faveur des secteurs de l'énergie et de l'environnement en plus des allègements fiscaux*) et dans l'Union Européenne (*120 milliards de dollars alloués à l'économie verte*).
- **Cet intérêt traduit explicitement les opportunités offertes par les filières technologiques relevant de l'économie verte**, selon le PNUE :
  - Potentiel de marché estimé à près de 3000 milliards de dollars à l'horizon 2020 contre 1370 milliards actuellement, avec une croissance estimée de 10% par an entre 2010 et 2020.
  - Un nouveau gisement d'emploi devant permettre la création de 20 millions de postes d'ici à 2030.

## Le développement durable : une réponse à la crise mondiale et un moyen de lutte contre les effets des changements climatiques (suite)

- Au-delà de ces opportunités qui peuvent s'avérer salutaires pour répondre aux effets à long terme de la crise mondiale, le rétablissement de la durabilité du modèle de développement dans sa globalité requiert des actions structurelles majeures :

- **Mise en œuvre de politiques d'atténuation et d'adaptation** pour une meilleure gestion des effets liés aux changements climatiques (*efficacité énergétique, énergies renouvelables, énergies alternatives, nouveaux modes de production économes en ressources naturelles, des modes de consommation plus soucieux de l'environnement,...*).

- **Relance de la coopération internationale** en plaçant l'environnement au cœur du débat sur la gouvernance du système mondial (*Sommet de Copenhague, engagement du G20 ...*) et de la relayer par des actions concertées sur le plan régional (*Cas des projets environnementaux inscrits dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée*).

## **2. Développement durable au Maroc :**

### **Enjeux et opportunités**

# La problématique du développement durable au Maroc



Problématique du développement durable( nœud du futur), devenue un enjeu majeur pour le Maroc compte tenu de ses fortes implications environnementales, sociétales et économiques

- 
- 3
- Les choix économiques opérés au cours des dernières décennies n'ont pas toujours tenu compte des contraintes liées aux ressources naturelles et à la rareté de l'eau :
    - Une agriculture utilisant 85% des ressources en eau ;
    - Des ressources naturelles dont l'exploitation n'est pas toujours compatible avec la préservation des stocks et de la biodiversité ;
    - Un secteur touristique qui gagnerait à être accompagné par la mise en place de systèmes efficients de gestion de l'eau sur une échelle généralisée (recyclage, traitement...) ;
  - Une forte atteinte à l'environnement avec un coût évalué à 3,7% du PIB en 2000 (Cf. *Banque Mondiale in Royaume du Maroc : Evaluation du coût de la dégradation de l'environnement, juin 2003*).



Discours Royal de juillet 2009 appelant à l'élaboration d'un projet de "Charte nationale globale de l'environnement", permettant la sauvegarde des espaces, des réserves et des ressources naturelles, dans le cadre du processus de développement durable.

Des réponses de politiques publiques déjà envisagées pour favoriser les bases d'un développement durable. Toutefois, des risques non négligeables se profilent à l'horizon :

- **Effets des changements climatiques se traduisant, entre autres, par une montée de l'aridité, une vulnérabilité accrue du littoral et une pénurie d'eau :**

➤ Une augmentation de la température comprise entre 2,5 et 5,5°C à la fin du siècle (2 à 3°C sur la côte atlantique et presque 6°C à l'intérieur du pays) pouvant entraîner une chute de la production céréalière de 50% (Cf. *PNUD 2006*).

➤ 1000 km de cordon dunaire, zone tampon, nécessitent protection et consolidation (Cf. *MATEE – PNUE, 2005*).

➤ Passage du stress hydrique à la pénurie en eau à l'horizon 2030.

- **Forte croissance de la demande énergétique primaire**, passant de 15 millions tep en 2008 à 43 millions de tep en 2030, celle de **l'électricité** devant augmenter de 24 GWH en 2008 à 95 GWH en 2030 avec une puissance électrique installée de 12.000 MW (Cf. *Ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, mars 2009*).

- Considérer l'option stratégique de l'économie verte pour résorber les déficits environnementaux sans pour autant freiner la croissance économique .

Nécessité d'assurer la cohérence des objectifs de protection de l'environnement avec ceux de l'accélération du processus de développement, à travers plusieurs pistes dont notamment:

**- Intégration effective de la dimension environnementale dans les programmes de développement** (*stratégies sectorielles et politiques publiques*) à travers :

- L'engagement réel dans l'économie verte : efficacité énergétique, développement de plateformes industrielles et technologiques favorisant la création de « filières vertes », l'accueil « d'industries propres », y compris celles liées aux investissements étrangers, et la production « d'équipements verts »; mobilisation du potentiel d'énergies renouvelables ...
- Le recours à des approches croisées permettant de connecter plus efficacement, à titre d'exemple, l'eau à l'énergie et le climat à l'agriculture...
- Le développement d'une réelle politique de littoral.

- **Renforcement de la gestion territorialisée du développement** : Les stratégies de développement local (lutte contre la pauvreté et l'exclusion, projets INDH, économie sociale et solidaire, etc.), fondées sur l'action citoyenne et la mobilisation de la société civile, pourraient constituer des domaines d'intervention privilégiés en matière de développement durable.

- **Approche anticipative eu égard aux besoins futures du pays** occasionnées par l'accélération de son processus de rattrapage (*croissance des besoins en matière d'urbanisation, de transport et d'équipements à satisfaire plus efficacement à travers le recours à des technologies moins énergétivores*).

- **Meilleur usage des accords de libre échange** conclus par le Maroc pour faire de ce pays un hub régional et international pour la production et l'exportation de « technologies vertes » (faciliter l'accès à des marchés importants à l'échelle internationale où l'on s'attend à un développement rapide des champs couverts par « l'économie verte » (Etats-Unis, Europe, Turquie, certains pays arabes, etc.).
- **Exploitation des opportunités de financements à l'échelle internationale** : (mécanisme de développement propre, marchés carbone, projets environnementaux inscrits dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée...).
- **Renforcement des capacités nationales** en matière négociation sur les questions environnementales et consolidation de la présence du pays au sein des instances environnementales internationales.